

Ce jourd'hui s'vint et fut présent devant nous le notaire audit an et lieu  
 en l'année de saint Basme tierce de sept cent le. Cou. de Adrien  
 auzay avec ses enfants et sa femme et sa femme de  
 l'église de par sa soumission et sa soumission, d'ancien  
 de l'église de par sa soumission et sa soumission, d'ancien  
 de l'église de par sa soumission et sa soumission, d'ancien  
 de l'église de par sa soumission et sa soumission, d'ancien